

8.0 crédits

45.0 h + 30.0 h

1q

Enseignants:	André Frédéric (supplée Legrand Catherine) ; Legrand Catherine ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	- Eléments de calcul des probabilités ; étude des principales distributions discrètes (binomiale, multinomiale et de Poisson) et continues (normale, Chi2, Student et Fisher-Snedecor)- Statistiques descriptives (tendance centrale, dispersion, fonction empirique de répartition, histogrammes, diagrammes, relations entre variables)- Principes d'inférence statistique : estimation ponctuelle et par intervalle de confiance et tests d'hypothèses ; application aux comparaisons de moyennes et de variances- Modèles croisés et hiérarchisés de l'analyse de la variance à 1 et 2 critères de classification- Modèle linéaire : régression simple, multiple et polynomiale- Notions d'analyse à plusieurs variables : corrélation simple, partielle et multiple- Méthodes d'inférence concernant les données discrètes et les tables de contingence- Introduction à la planification expérimentale.
Acquis d'apprentissage	Le cours de biostatistique a pour objectif d'initier les étudiants de troisième candidature en Sciences vétérinaires à l'utilisation rationnelle des méthodes statistiques à l'analyse des données relatives à la médecine vétérinaire. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Autres infos :	Prérequis : Eléments de mathématiques (PHYS 1101 ou équivalent).Evaluation : L'évaluation se base sur un examen concernant la matière théorique (sans documents) et sa mise en pratique (avec documents) ainsi que sur la présentation d'un travail personnel.Dans le cadre des travaux pratiques, les étudiants seront initiés à l'utilisation de logiciels d'analyse des données.
Cycle et année d'étude :	<a href="#">&gt; Bachelier en médecine vétérinaire</a>
Faculté ou entité en charge:	VETE